

eAudiologie #1 – 10 points à retenir

mai 2018

Par Danielle Glista, PhD

Les technologies modernes de télécommunication permettent aux cliniciens d'offrir des services professionnels à distance, les rapprochant de leurs patients pour plus de facilité dans l'évaluation, l'intervention et/ou la consultation. De la documentation est disponible, vous pourrez obtenir des informations importantes concernant votre rôle et vos responsabilités sur les services de télé-audiologie. Pensez à discuter avec les premiers utilisateurs et utilisez les ressources disponibles pour vous aider dans cette tâche. Ci-dessous, voici 10 clefs à prendre en considération :

1. **Sélection du client** – La télé-audiologie est-elle la meilleure solution pour votre patient ? Prenez en compte les facteurs tels que leur niveau de confort, leur âge (aide à la personne, dextérité), leur déficience auditive et/ou visuelle, et leurs besoins en terme de technologie.
2. **Environnement** – Dans quel environnement souhaitez-vous proposer des services de télé-audiologie ? Cela peut inclure une école, un hôpital, une clinique, une université, une maison ou un établissement de soins. Chaque environnement présentera des besoins spécifiques en matière d'installation et de maintenance et exigera la connaissance et le respect des règlements et des politiques applicables.
3. **Utilisation** – Comment souhaitez-vous utiliser la télé-audiologie ? Qu'il s'agisse de réglages à distance d'aides auditives, de réhabilitation auditive ou d'un autre domaine de télé-audiologie, il est important de s'assurer que la mise en pratique corresponde à vos compétences, et soit en accord avec la technologie utilisée et votre patient.
4. **Parties prenantes** – Avez-vous le soutien des parties concernées/impliquées ? En prenant en compte les disponibilités pour joindre les cliniciens, les administrateurs, les dirigeants organisationnels, les sponsors, les patients et les membres de leur famille, pour ne citer qu'eux !
5. **Licence/Certification** – Quelles sont les réglementations concernant la télé-audiologie sur votre lieu de travail et sur celui de votre patient, notamment s'il habite dans une autre région ou pays que vous ? Avant de commencer à planifier des prestations de services de télé-audiologie, vérifiez que vous pouvez exercer et vérifiez aussi votre statut d'assurance selon l'organisme de réglementation qui vous régit.
6. **Conservation des données** – Assurez-vous de connaître tous les règlements concernant l'archivage des données, y compris la documentation concernant les services de télé-audiologie.
7. **Remboursement** – Assurez-vous de connaître le remboursement des services à distance selon le patient ou les organismes de remboursements. La connaissance dans ce domaine vous assurera un bon suivi de facturation.
8. **Technologie et compétences** – Etes-vous sûr de vos connaissances et de vos capacités techniques, afin d'offrir des services de télé-audiologie appropriés en utilisant l'équipement spécifique à vos besoins ? Cela peut vous donner l'occasion de recevoir une formation sur l'équipement que vous souhaitez utiliser et/ou de vous assurer que vous avez accès à une assistance technique.
9. **Connectivité et qualité du signal** – Etes-vous capable de fournir un signal audio et/ou vidéo de bonne qualité ? Les critères peuvent varier en fonction des besoins et/ou des difficultés de communication du patient et peuvent vous obliger à vérifier des choses telles que la connexion à internet et la bande passante.
10. **Confidentialité et sécurité** – Ayez connaissance des règlements et des critères pour assurer la confidentialité du patient et la sécurité de l'information. Certains services peuvent vous obliger à modifier vos pratiques (par exemple, le cryptage de vos données, la modification de vos identifiants et/ou mots de passe, etc.)